

Subsides

faire une étude complète de tous les aspects de l'industrie laitière. Les résultats d'une telle étude devraient nous permettre de prévoir les tendances. Kraft fait ce genre d'étude de marché. Les gestionnaires de cette société savent exactement quelle quantité ils peuvent vendre d'un produit donné et jusqu'à quel niveau ils peuvent pousser le prix avant de connaître une diminution du rendement. Mais nous, nous l'ignorons. Nous nous contentons de dire aux agriculteurs de réduire leur production de 15 p. 100.

Ce n'est pas une chose qui se sait, mais lorsque nous avons eu, l'an dernier, un excédent de lait en poudre dont le ministre a dit ne pas pouvoir faire don, le gouvernement n'a fourni aucune assistance pécuniaire pour s'en défaire. C'est l'agriculteur qui a payé, et il a payé chèrement. En fait, je connais certains producteurs à qui les 100 livres ne rapportaient qu'environ \$4. Le ministre a réduit cela au point où 100 livres de lait excédentaire ne leur rapportaient plus que 17c. Ils se voient donc dans l'obligation de trouver une autre activité.

Il y a un an, les veaux d'un jour se vendaient entre \$3 et \$5 dans ma région. Aujourd'hui, ils se vendent entre \$40 et \$72; \$72 s'ils ont la tête blanche. Pour quelles raisons? Parce que l'agriculteur sait qu'il est préférable de nourrir gratuitement un veau que de jeter le lait dans l'égout. Je connais des gens de ma région et d'autres du Québec qui laissent couler le robinet au-dessous de leurs grands réservoirs. Ils jugent préférable de fermer l'agitateur la nuit et laisser couler trois ou quatre cents gallons de lait dans l'égout. Le lait qui restera dans le réservoir vaudra beaucoup plus cher à cause de sa teneur en matières grasses. Par conséquent, le prix que les laiteries paient pour le lait à haute teneur en gras de beurre augmente sans cesse. Nous devons donc faire en sorte que l'agriculteur obtienne la meilleure part possible du dollar que le consommateur paie pour son lait, tout en assurant un produit de bonne qualité à un prix raisonnable.

Il est souvent question de distribuer de la nourriture à l'étranger. Toutefois, on n'a jamais songé à en donner aux Canadiens. Au lieu de verser son lait dans l'égout, l'agriculteur serait fort heureux de le donner à ceux qui consentiraient à en prendre livraison. Ce serait mieux que de le jeter, ce qui cause de mauvaises odeurs dans l'écurie. Les égouts ont été construits pour recevoir les eaux usées et non le lait. Toutefois, l'agriculteur n'est pas autorisé à en faire don. Toutes sortes de règlements l'interdisent. Par exemple, le lait n'est pas pasteurisé. En outre, il aurait des ennuis avec l'Office de commercialisation du lait, car cela réduirait le marché.

Le ministre pourrait prendre des mesures à longue portée à ce sujet. Si nous ne pouvons donner gratuitement du lait en poudre aux populations de l'Inde et du Bangladesh, parce qu'elles ne savent pas comment le mélanger et si elles y parvenaient, l'eau les empoisonnerait, nous pourrions en donner à nos concitoyens. La plupart des Canadiens démunis ne boivent pas suffisamment de lait. Ils ne s'alimentent pas suffisamment d'après notre organisme national de la Santé.

[Français]

M. Fortin: Monsieur le président, je voudrais à mon tour profiter de cette occasion unique pour m'adresser au ministre de l'Agriculture (M. Whelan), ici présent, particulièrement sur la politique laitière, qui domine actuellement les producteurs de l'Est du pays. Avant que cette politique soit annoncée, le ministre de l'Agriculture, qui était présent à la Chambre lors d'un débat sur une motion que j'avais présentée, buvait du lait à la Chambre et il trouvait bien

[M. Peters.]

drôle, semble-t-il, cette situation. Il promettait, à ce moment-là, une politique équitable, compte tenu des circonstances.

Cette politique a été annoncée après plusieurs négociations et discussions. Maintenant, les producteurs doivent la subir. Je voudrais savoir si le ministre réalise qu'il s'agit là de la seule catégorie de travailleurs au Canada qui subit une baisse de revenus par rapport à la production ou par rapport aux revenus de 1975, et que cette diminution de revenus est imposée par le gouvernement fédéral qui, par sa politique antérieure, a amené les producteurs à produire davantage, puisque la production n'était pas suffisamment abondante certaines années, et qu'aujourd'hui, on fait peser sur les épaules des producteurs de lait industriel le fardeau de sa politique à court terme. Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre, à ce moment-ci du débat, quelle est sa politique à long terme vis-à-vis de la production laitière? Ce n'est qu'un domaine et c'est presque le seul domaine au Canada où les producteurs sont totalement dépendants de toutes les initiatives gouvernementales. Cette politique-là est étagée dans le sens qu'elle permet de contrôler de la première à la dernière livre. Lorsque les producteurs produisent trop, le gouvernement peut utiliser la loi pour les pénaliser.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. L'honorable député de Kent-Essex (M. Daudlin) pose la question de privilège, ou invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Daudlin: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je regrette d'interrompre le député, mais on me dit que les fonctionnaires assis devant nous ne sont pas munis de dispositifs d'interprétation, ce qui les empêchera de fournir des réponses satisfaisantes au député lorsqu'il aura terminé ses observations. Je crois que nous devrions régler ce problème avant de continuer.

Le président: Je ne crois pas que cela devrait empêcher le député de poursuivre son intervention. C'est une difficulté temporaire que nous allons régler, mais en attendant je crois que le député devrait poursuivre.

● (1630)

[Français]

L'honorable député de Lotbinière a la parole.

M. Fortin: Merci, monsieur le président.

Pour résumer, je dirai que la production laitière est actuellement étagée au Canada, en ce sens qu'elle est à 100 p. 100 contrôlée par les gouvernements. Les producteurs sont complètement dépendants des gouvernements. On appelle cela une production subventionnée, en ce sens que le revenu des producteurs dépend de la politique gouvernementale.

Certaines années, par la politique agricole, et particulièrement par la politique laitière, le gouvernement incite les producteurs à produire davantage. Après, le gouvernement dit aux producteurs: Vous produisez trop. Nous allons donc imposer un contingentement. L'année suivante, le gouvernement dit: Ayant réussi à écouler le surplus, nous encourageons les producteurs à produire davantage. Nous allons hausser les subventions. Nous allons resserrer nos contrôles. L'année suivante, cette année, le gouvernement dit: C'est votre faute, les producteurs, vous avez trop produit. Le gouvernement n'accepte absolument aucun blâme. Le ministre lui-même et son secrétaire parlementaire ont dit à la Chambre que le gouvernement n'y pouvait rien du fait qu'il devait y avoir des importations. Ce même ministre a dit aux producteurs qu'ils devaient faire leur part de sacri-